



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E184799

VALABLE JUSQU'AU 29/06/2024

ÉDITÉ LE 03/05/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/03/2020

Forme juridique : SAS

Capital : 1 121 232

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NARBONNE 2020B00240

Siret : 301 340 584 06910

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 62155128

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD XFR0016500LI / FR00016501LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ENGIE HOME SERVICE (AGENCE)

Sigle : CGST

3 ALL BOSC
LE SOMAIL
11120 ST NAZAIRE D'AUDE

Téléphone : 04 91 16 17 29

Fax :

Portable : 06 69 16 43 27

Site Internet :

E-mail : melanie.riether@engie.com

Responsabilité légale :

YANICK BIGAUD PRÉSIDENT / LEGER FABRICE DIRECTEUR

Effectif moyen : 24

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/05/2022
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	01/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/06/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	20/04/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	20/04/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/06/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER
61 RUE JACQUES FOURROUX
2E ETAGE
34070 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.